

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 29 mars 2016 à 18h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenaault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 21 mars 2016 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2016-03-34

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Location d'espace d'entreposage au 2095 Dandenaault;
4. Modification au système de sécurité du 2095 Dandenaault - REPORTÉ;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. LOCATION D'ESPACES D'ENTREPOSAGE AU 2095 DANDENAULT

2016-03-35

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que le Village de Lawrenceville accepte de louer une partie de l'immeuble du 2095 rue Dandenaault, à l'entreprise PPD pour des fins d'entreposage.

Que le comité de location soit autorisé à négocier les termes du bail de location;

Que le Maire, M. Michel Carbonneau et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer la convention de bail entre la municipalité et PPD.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

4. MODIFICATION AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU 2095 DANDENAULT

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-03-36

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 18h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général